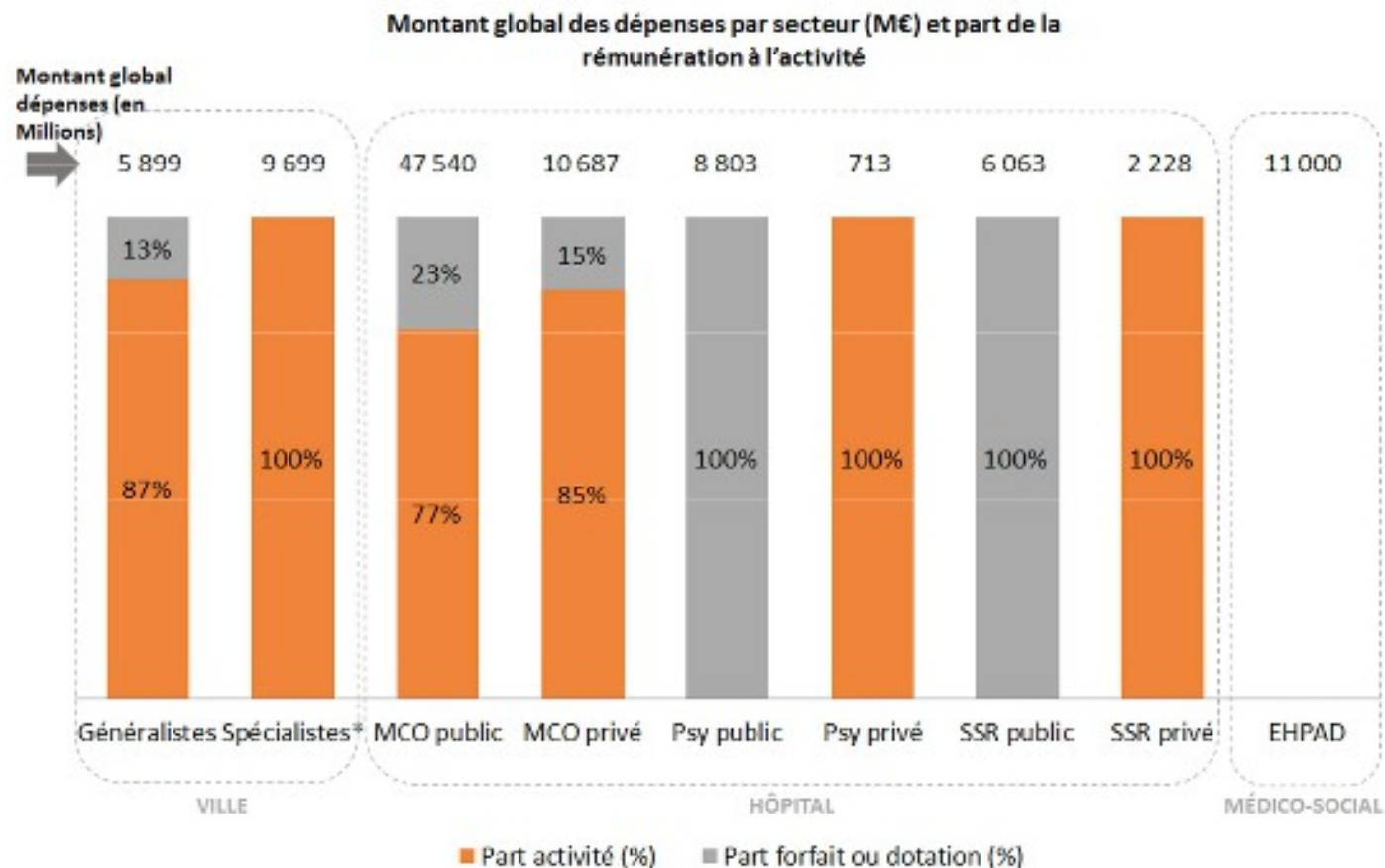


Rapport Aubert

et

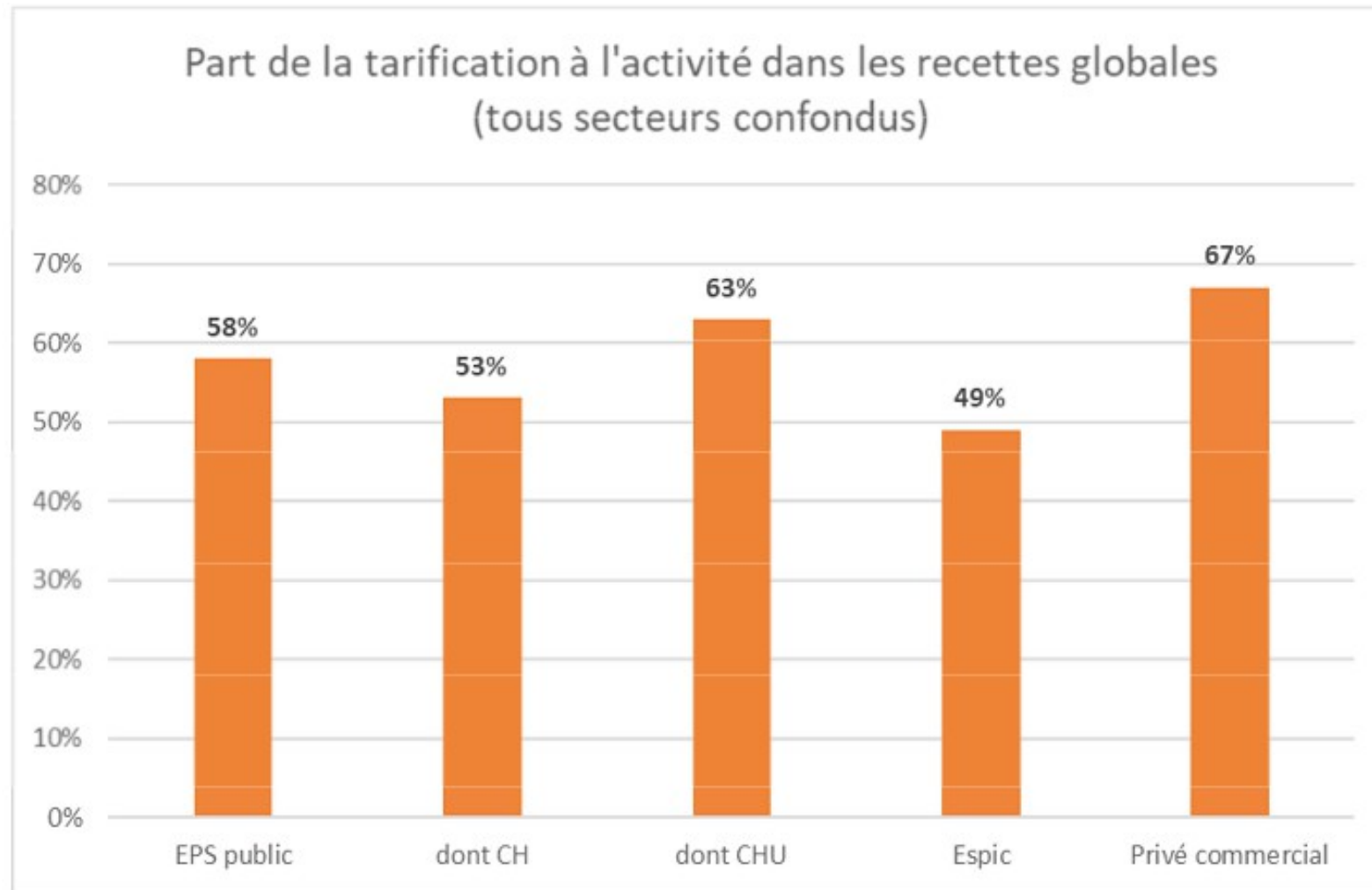
**Projet de loi
« Ma santé 2022 »
*volet financement***

Parts de financements aujourd'hui (source ONDAM 2016)



*La part de rémunération à l'acte des médecins spécialistes excède 100% du fait des participations forfaitaires et assurés portant la part des rémunérations forfaitaires hors ROESP à -1,5%. La part ROESP représente 0,34% des honoraires.

Part des recettes d'activité aujourd'hui selon les catégories d'acteurs hospitaliers



Extraits du Rapport Aubert

« Une productivité globalement assurée, des iniquités de financement ciblé. »

« Des modes de financement qui tiennent trop peu compte de la qualité et de la pertinence des soins. »

« En outre, le système actuel de paiement à l'acte et de tarification à l'activité induit des risques de réalisation d'actes non pertinents, redondants voire inutiles. »

« Des modes de financement propres à chaque catégorie d'offres de soins qui ne sont pas favorables à la coordination et à la prévention. »

Tarification des soins hospitaliers

- **Financement à la pertinence**
- **Financement à la qualité**
- **Financement au forfait des pathologies chroniques**

Financement des établissements de santé

- **Paiement à l'acte et au séjour, et nomenclatures**
- **Paiement à la qualité et à la pertinence**
- **Paiement au suivi des pathologies chroniques**
- **Paiement groupé à la séquence de soins**
- **Financement socle pour les SSR et l'HAD**

Rapport AUBERT (suite)

- **Inciter les services d'urgences à réorienter les patients les plus légers**

Psychiatrie :

Rendre plus équitable le financement des établissements

- dotations modulées en fonction de la population et son niveau de précarité + part modulable sur indicateurs qualité et selon la file d'attente

Projet Ma santé 2022 (suite)

- **Forfait réorientation des patients depuis les urgences hospitalières vers les structures de ville**

Psychiatrie :

Mode de financement combiné de plusieurs modalités

- **compartiment populationnel**
- **compartiment activités nouvelles**
- **compartiment qualité**
- **compartiment réactivité**

Financement des soins hospitaliers : répartition des enveloppes

Extrait du projet de loi « ma santé 2022 »

2018		2022
T2A = 63%	→	T2A = 50%
MIGAC = 9%	→	MIGAC = 10%
Liste en sus = 7%	→	Liste en sus = 7%
Forfait = 2%	→	Forfait / socle / suivi = 15%
DAF = 19%		
		Dotation Populationnelle = 12%
		Paiement Groupé = 4%
		Ifaq = 2%

Financement des soins de ville

Rapport AUBERT

Favoriser l'exercice de groupe

Financer une infirmière ou une assistante médicale pour les regroupements de trois médecins généralistes libéraux au moins

Projet Ma santé 2022

Favoriser l'exercice partagé ville-hôpital

Soutien financier à la création de 4000 assistants médicaux pour les CPTS et tout exercice coordonné

Forfaits de suivi de certaines pathologies chroniques

Révision et renforcement du paiement à la qualité et à la pertinence

Rapport AUBERT Soins de ville (suite)

La mutation de l'hôpital, et notamment le virage ambulatoire, est désormais limitée par la capacité de la médecine ambulatoire dans son ensemble à prendre en charge les personnes hors de leur séjour hospitalier

Projet Ma santé 2022 Soins de ville (suite)

Investir davantage dans le numérique et l'aide au fonctionnement des structures dans le cadre des CPTS

ONDAM et crédibilité de la régulation

Rapport AUBERT

Renforcement des outils de régulation infra-annuels avec des mécanismes d'alertes

Vision pluriannuelle avec un fond de lissage qui encourage la gestion rigoureuse de l'ONDAM

Développement d'accords de modération et de pertinence

Projet Ma santé 2022

Introduire des comportements différents en matière d'activité, en encourageant les acteurs à éviter les actes inutiles et en recentrant la régulation sur l'activité pertinente.

Définir une politique pluriannuelle tant en ce qui concerne la révision des éléments de financement que les évolutions tarifaires

**Toute loi de financement
du système de santé qui n'intègre pas
une progression de l'ONDAM
à hauteur des besoins (minimum 4,5%),
n'est qu'effet de communication
pour masquer
que le but réel est de renforcer
les économies dans la durée .**